

## Formulaire d'inscription au 3<sup>ème</sup> examen professionnel supérieur pour mécanicien/ne en machines agricoles, machines de chantier et d'appareils à moteur 2023

En application de la loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement d'examen approuvé par le secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) le 17 mars 2020, le 3<sup>ème</sup> examen professionnel supérieur pour le/la maître mécanicien/en en machines agricoles, en machines de chantier et d'appareils à moteur avec diplôme fédéral devrait avoir lieu du 7 août au 1<sup>er</sup> septembre 2023 à Aarberg.

### Données personnelles

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
NPA, lieu, canton \_\_\_\_\_  
Date de naissance \_\_\_\_\_  
Numéro AVS (13 chiffres) \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine, canton \_\_\_\_\_  
Téléphone, portable \_\_\_\_\_  
E-mail \_\_\_\_\_  
Entreprise / employeur \_\_\_\_\_  
NPA, lieu, canton \_\_\_\_\_

Joindre une  
photo passeport  
récente

Langue d'examen  allemand  français  italien

Brevet de  Maître mécanicien/ne en machines agricoles  
 Maître mécanicien/ne en machines de chantier  
 Maître mécanicien/ne d'appareils à moteur

Facturation des coûts d'examen  à mon nom  à mon employeur

En cas de réussite, je donne mon accord pour que mes nom, prénom, localité, type de brevet ainsi que le nom de mon employeur et sa localité soient publiés  oui  non

### Inscription

Conformément au point 3.2 du règlement d'examen, les éléments suivants doivent être envoyés avec le formulaire d'inscription :

- un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat ;
- les copies des titres et certificats de travail requis pour l'admission ;
- la copie d'une pièce d'identité officielle avec photo ;
- la mention du numéro d'assurance sociale (numéro AVS).

Veillez réunir l'ensemble des documents d'inscription requis selon cette liste de vérification et faire parvenir un dossier d'inscription complet au secrétariat à Aarberg. Les candidats dont le dossier est incomplet ne sont pas admis à l'examen. Les documents remis restent la propriété de la commission des examens de maîtrise.

Date limite d'inscription : 28 février 2023 (le cachet de la poste faisant foi)

Début de l'examen (date provisoire) : 7 août 2023

Je confirme l'exactitude de toutes les données que je fournis et envoie le formulaire d'inscription accompagné de tous les documents requis selon la liste de vérification.

AM Suisse  
Association professionnelle Agrotec Suisse  
Secrétariat d'examen  
Chräjeninsel 2  
3270 Aarberg

La décision d'admission aura lieu après le 31 mars 2023. Les frais d'examens seront facturés en même temps.

Lieu, date signature

---

## Liste de vérification pour l'examen professionnel supérieur 2023

Le dossier d'inscription doit comprendre les documents suivants :

- formulaire d'inscription dûment rempli, avec photo passeport récente
- résumé chronologique de la formation professionnelle des 12 mois avec signatures y relatives, dates exactes des emplois avec nom de l'employeur, séjours à l'étranger, périodes de chômage, etc. L'employeur actuel et le service militaire doivent également être communiqués.
- copie du certificat fédéral de techno-diagnosticien(ne) en machines agricoles, en machines de chantier ou d'appareils à moteur ou chef d'atelier an machines agricoles, en machines de chantier ou d'appareils à moteur.
- copie de la nouvelle carte AVS ou d'une carte d'assurance maladie (avec le numéro AVS à 13 chiffres)
- copie d'une pièce d'identité officielle avec photo